



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 10 avril 2012
N° CERTA-2012-AVI-198

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans MySQL

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-198>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-198
Titre	Vulnérabilités dans MySQL
Date de la première version	10 avril 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité MySQL du 21 mars 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Non défini par l'éditeur.

2 Systèmes affectés

Versions antérieures à MySQL 5.5.22.

3 Résumé

Deux vulnérabilités ont été corrigées par *MySQL*. Aucune information n'a été communiqué sur le type de vulnérabilité ou les modules affectés.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité MySQL du 21 mars 2012 :
<http://dev.mysql.com/doc/refman/5.5/en/news-5-5-22.html>

Gestion détaillée du document

10 avril 2012 version initiale.